

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

TOME VIII

ANNEXES INFORMATIVES

PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE CODOGNAN

Dossier d'Arrêt
Janvier 2017

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Codognan		
Nom du fichier	Annexes informatives	
Version	Dossier d'arrêt – Janvier 2017	
Rédacteur	Emilie Déprés	
Vérificateur	Véronique Coquel	
Approbateur	Véronique Coquel	



G2C territoires

*Groupe Altereo – G2c territoires
2 avenue Madeleine Bonnaud
Parc d'activités point rencontre
13770 Venelles*

En partenariat avec :



ECO-MED

*Bureau d'études d'expertise Naturaliste
Agence de Marseille
Tour Méditerranée
65, av. Jules Cantini
13298 Marseille cedex 20*

LISTE DES ANNEXES INFORMATIVES

1. Délibérations :
 - 1.1. Délibération du 22 mai 1987 relative au droit de préemption urbain.
 - 1.2. Délibération du 21 janvier 2008 relative aux éoliennes.
 - 1.3. Délibération du 21 janvier 2008 relative aux clôtures.
 - 1.4. Délibération du 10 juillet 2009 relative au permis de démolir.
 2. Arrêtés préfectoraux :
 - 2.1. Arrêté préfectoral (AP-2003-288-1) du 15 octobre 2003 instituant sur l'ensemble du département du Gard une zone de surveillance et de lutte contre les termites.
 - 2.2. Arrêté préfectoral (AP-2003-318-5) du 14 novembre 2003 relative à l'aménagement de la RN 113 entre Montpellier et Nîmes (Section C) : périmètre d'étude.
 - 2.3. Arrêté préfectoral (AP-2004-104-7) du 13 avril 2004 relatif à la prévention des incendies de forêts.
 - 2.4. Arrêté préfectoral (AP-2005-301-9) du 28 octobre 2005 fixant le périmètre du S.A.G.E. Vistre, nappes Vistrenque et Costières.
 - 2.5. Arrêté préfectoral (AP-2013008-0007) du 8 janvier 2013 relatif au débroussaillage réglementaire destiné à diminuer l'intensité des incendies de Forêt et à en limiter la propagation.
 - 2.6. Arrêté préfectoral (AP-2014-071-0019) du 12 mars 2014 portant approbation du classement sonore du réseau routier départemental du Gard.
 - 2.7. Arrêté préfectoral (AP-2014-071-0018) du 12 mars 2014 portant approbation du classement sonore du réseau routier national non concédé du Gard.
 3. Site archéologique :
 - 3.1. Avis du conservateur régional de l'archéologie.
 4. Eléments relatifs aux risques :
 - 4.1. Le porter à connaissance du zonage sismique dans le Gard et la plaquette sur la nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments.
 - 4.2. Le porter à connaissance du risque retrait et gonflement des argiles
 - 4.3. Le dossier départemental des risques majeurs dans le département du Gard, en 2013.
- Les documents, susnommé, sont annexés ci-après, ou disponible sur le CD-ROM.
- 4.4. La plaquette informative sur le risque Radon